



## Changement de garde en cas de mutation à l'étranger

Par **cacahuete17**, le **01/01/2016** à **21:48**

Bonjour,

J'ai la garde de ma fille et son papa l'a un week end sur deux et la moitié des vacances. Aujourd'hui j'ai une proposition de mutation sur l'île de la réunion comment se passe la garde En sachant que le papa n'est pas d'accord ?

Merci pour votre retour

Par **fabrice58**, le **02/01/2016** à **01:31**

Ce n'est donc pas à l'étranger.

Comment ça se passe ? Ca dépend de vous puisque votre décision n'engage que vous et que le père n'a pas à en subir les conséquences, selon l'âge de l'enfant, il peut saisir le JAF et faire valoir qu'il ne verra plus son enfant que difficilement, donc il pourrait en obtenir la garde. Mais c'est le juge qui décide.